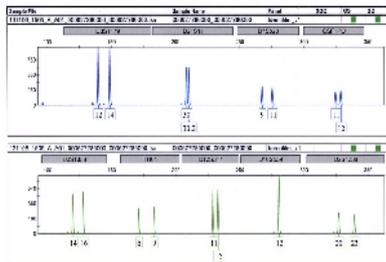


Section Biologie

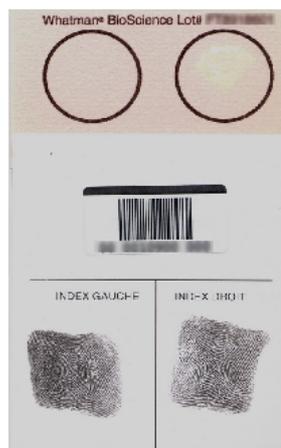


Recherche de traces biologiques et établissement de profils génétiques à partir d'échantillons d'ADN humain.

- Les examens et analyses sont réalisés dans des locaux distincts selon le type de prélèvement : traces ou individus.

Traces

- Recherche de traces biologiques sur les pièces à conviction : mise en évidence de ces traces par des réactions d'orientation permettant de les localiser et d'en déterminer la nature
- Etablissement de profils génétiques à partir des diverses traces biologiques (sang, sperme, salive, éléments pileux, os et autres tissus humains) :
 - ✓ STR autosomaux (profil classique), avec détermination du sexe
 - ✓ STR spécifiques du chromosome Y (masculin)
 - ✓ Séquençage de l'ADN mitochondrial (**LPS 13 uniquement**)



Individus

Etablissement de profils génétiques d'individus : les analyses sont réalisées à partir de prélèvements buccaux, mais aussi sur des échantillons de muscle, os, foetus ou autres. Ces profils individus sont utilisés :

- en comparaison avec les profils des traces prélevées sur les pièces à conviction
- dans le cadre des demandes d'enregistrement et rapprochement « Individus » au FNAEG
- dans le cadre de l'identification de personnes (découverte de cadavre, personnes disparues)

Techniques analytiques

- Extraction et purification de l'ADN humain
- Dosage de l'ADN
- Amplification des microsatellites (STR) par PCR (Polymerase Chain Reaction)
- Identification des STR par électrophorèse capillaire
- Séquençage (ADN mitochondrial)

